

sur la stabilisation des prix agricoles, qui débutera dès que les chiffres de 1971 seront disponibles.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: L'honorable député pourra peut-être poser sa question supplémentaire dans un moment.

* * *

LES PORTS

VANCOUVER—LA REPRÉSENTATION DES AGRICULTEURS AU SEIN DE LA COMMISSION

[Traduction]

M. William Knight (Assiniboia): J'ai une question à poser au ministre des Transports. Étant donné l'importance du port de Vancouver pour les provinces des Prairies, le ministre envisage-t-il de nommer un représentant de la classe agricole au sein de la commission du port de Vancouver?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur. Le député—à qui je souhaite la bienvenue à la Chambre, car c'est la première occasion que j'aie de le faire—n'est pas sans savoir qu'un Conseil national des ports sera établi au sein duquel siégeront des représentants des trois provinces des Prairies dont les gouvernements ont, pour autant que je sache, déjà proposé des nominations.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA RÉMUNÉRATION DU GROUPE SPÉCIAL

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): J'ai à poser au solliciteur général une question qui peut bien constituer une question de privilège parlementaire. En vertu de quelle autorité le groupe spécial qui est dirigé par le colonel Robin Bourne est-il rémunéré puisqu'il semble à l'opposition que ce groupe a été établi après la présentation et l'approbation des prévisions budgétaires du ministère?

• (3.00 p.m.)

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Le crédit n° 1 des prévisions budgétaires de mon ministère, monsieur le président.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LES FUITES DE DOCUMENTS—LE RAPPORT DE L'ENQUÊTE—LA QUESTION DES POURSUITES

[Traduction]

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre.

[L'hon. M. Olson.]

Étant donné l'intérêt toujours vivace suscité par les fuites dans le cabinet, j'aimerais savoir si l'enquête se poursuit, si la Gendarmerie royale du Canada en a été chargée et si le premier ministre a fixé une date pour la présentation d'un rapport à ce sujet.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La question est toujours à l'étude. Il n'y a aucune précision concernant la date de quelque rapport que ce soit.

M. Alexander: Comme l'enquête va vraisemblablement désigner une ou plusieurs personnes, le gouvernement ou le premier ministre a-t-il l'intention de porter une accusation contre la ou les personnes qui seraient responsables des fuites?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député doit comprendre que sa question est pure hypothèse à l'heure actuelle.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Puis-je poser ma question d'une autre façon? Le gouvernement se propose-t-il...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a invoqué le Règlement mais il désire simplement poser sa question différemment. Je lui permettrai de le faire dans un moment. J'accorde d'abord la parole au représentant de Palliser.

[Plus tard]

LES FUITES DE DOCUMENTS—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT ENVERS LES CONTREVENANTS

M. Lincoln Alexander (Hamilton-Ouest): J'aurais une question supplémentaire à greffer à ma dernière question, qui n'était peut-être pas très claire. Le très honorable représentant nous dirait-il si c'est la pratique du gouvernement de porter des accusations contre la personne responsable des fuites, peu importe son identité?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je puis difficilement dire ce qu'est la pratique du gouvernement en matière aussi complexe, simplement en réponse à une question. Le député le sait, il est peu vraisemblable que nous traiterions d'une fuite imputable à un ministre du cabinet comme si elle avait pour auteur quelqu'un d'autre, ou s'il s'agissait d'un citoyen transgressant la loi sur les secrets officiels. Autrement dit, il y a diverses façons d'atteindre le responsable d'une fuite et je ne saurais dire au préalable, dans un cas d'hypothèse, comment nous agirions.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il y a une loi pour les puissants et une autre loi pour les fonctionnaires.

* * *

L'ÉNERGIE

LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Stan Schumacher (Palliser): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Concernant les entretiens sur l'énergie qui ont eu lieu à Washington la semaine dernière, le gouvernement a-t-il reçu un rapport de sa délégation dont faisait partie M. Robert Howland, président de l'Office national de l'énergie?